

Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de Liège



Le Ban



Bulletin d'information
Décembre 2009

Diffusion restreinte

Sommaire

Cotisation 2010	3
Le Mot du Président	4
Assemblée Générale Statutaire du CRMRLg	5-16
Nous y étions !	17
Repas de Corps—Ladies Night 2009	18-19
Le Commandement militaire de la Province de Liège	20
Un bonjour du Burundi	21
In Memoriam	22-23



Le Président et les Membres du Comité du Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de Liège vous présentent, à vous et à tous vos proches, leurs meilleurs vœux de bonheur et de prospérité pour 2010.

COTISATION 2010 = 15,00 €

*Pour rester membre du Cercle,
Pour être informé des activités,
Parce que simplement vous êtes...
... Militaire de Réserve*

virez, dès aujourd'hui, votre **cotisation 2010**
de **15,00 €** sur le compte

0 0 0 – 0 3 9 3 6 8 6 – 6 0
IBAN : BE73 0000 3936 8660
BIC : BPOTBEB1

*du Cercle Mil Res Liège
Rue Saint Laurent, 79
4000 LIEGE*

Communication : Nom, Grade et N° Mat

**Nous avons besoin de votre
soutien pour continuer notre
action**



Le Petit Mot du Président

*Lt-Col (R) CSM Dominique DI DUCA
Président*

La fin d'année apparaît déjà bien proche et il est donc temps de tracer un petit bilan de l'année écoulée et de tracer les lignes pour 2010.

Il y a 65 ans, par un hiver glacial, se terminait le dernier conflit militaire sur notre territoire. On vient d'enterrer à Angleur le VCHOD de l'époque et les commémorations de Bastogne ont été un succès. Notre ami Bob CORBEEL aurait souhaité être là, Mais la vie et la mort en ont décidé autrement (voir pp 26-27). La cérémonie d'au revoir autour de la famille a regroupé une foule nombreuse et recueillie dont une vingtaine de militaires d'actives, en retraite ou de réserve.

Depuis notre dernière revue, le repas de corps a eu lieu (voir pp 22-23) et seuls doivent regretter les absents de ne pas avoir été là. Lieux, ambiance et menu ont fait que cette soirée fut une réussite. L'assemblée générale statutaire (voir pp. suivantes) a reconduit votre comité pour deux ans et ce dernier a confié au président sortant la tâche de mener notre cercle vers l'avenir... pour autant qu'il y en ait un !



Réservistes attention !

Vous êtes **RESPONSABLES**
de votre carrière et de votre dossier.

L'ASE en est uniquement gestionnaire.

Prenez les devants ! Rencontrez vos gestionnaires,
rendez-vous aux drinks d'unité, aux fastes, répondez
à leurs demandes.

En bref, **montrez-vous !**

Assemblée Générale Statutaire 2009

L'assemblée générale statutaire de notre Cercle s'est déroulée le jeudi 19 novembre 2009 à 20 heures dans les installations du 3^{ème} Centre Régional des Infrastructures au Quartier Médecin Lieutenant Joncker à Liège.

Cette manifestation a réuni une bonne trentaine de nos membres qui se montrent toujours soucieux de la bonne marche de leur Cercle et veillent attentivement au respect des statuts et du règlement d'ordre intérieur.

L'ordre du jour avait été fixé comme suit :

Ouverture de l'AG 2009 par le Président

C'est le Président du Cercle, le Lieutenant Colonel CSM DI DUCA Dominique, qui a ouvert la séance en souhaitant la bienvenue à tous les membres présents et en remerciant les membres du Comité d'être tous présents (à l'exception du Commandant L'HOEST Lambert qui se trouve en mission militaire en Afrique).

Constitution du bureau de l'AG : Président, S1 et deux scrutateurs

Le bureau de l'AG à été constitué comme suit :

Le Président du Cercle, déjà nommé ci-devant ;

Le S1, le Commandant d'Aviation RINGLET Michel ;

Deux scrutateurs volontaires issus de l'assemblée :

Le Major d'Aviation DEMUYSER Daniel ;

Le Commandant VANDERVELDEN Bruno.



Retrouvez l'agenda complet d'activités belges et étrangères
sur le website du Cercle

www.crmrlg.be

Rapport de la Présidence par le Lt-Col Dominique DI DUCA



En 2009, notre Cercle a été présent ou représenté sur tous les fronts tant locaux que nationaux qu'internationaux. Nous étions là lors des congrès CIOR-CIOMR, inauguration du nouveau monument au Roi Albert I, concert TELEVIE, fête des CyF, commémorations à Neuville-en-Condroz, fête Nationale, commémoration de 11 novembre, fête de la Dynastie ... etc.

Vos représentants ont siégé lors de l'AG URNOR et aux CA qui ont lieu tous les deux mois.

Diverses activités conviviales ont émaillé cette année du 75^{ème} si bien que plus de 110 membres se sont déplacés au moins une fois.

Les deux années écoulées m'ont permis d'appréhender les sujets différemment, d'essayer d'augmenter la visibilité de notre Cercle, d'en augmenter le recrutement et en fêter le 75^{ème} anniversaire pour lequel chaque participant a reçu un CD-photos souvenir. Chaque objectif a été atteint même si les chiffres n'étaient pas une priorité.

2009-2011, en plus de la reconduction de ces objectifs, les deux années qui viennent devraient voir chaque membre du comité « aider » notre S3 dans l'organisation des activités.

Il leur a été demandé de proposer un choix d'activités organisables tant en semaine qu'en week-end, tant en journée qu'en soirée. Ces activités seront, comme d'habitude, toutes ouvertes aux Réservistes en activité ou hors cadre. Après un tri, nous vous proposerons celles-ci en retenant qu'à tout moment, un « aspect militaire » pourra être abordé. Lors des drinks de juin, cet aspect a déjà été abordé deux fois et même les moins concernés y ont trouvé un intérêt.

Il serait évidemment légitime de s'interroger sur le bienfondé de cette approche de près ou de loin du cadre militaire.

Tout observateur constatera qu'aujourd'hui l'information générale ou spécifique au sein du département nous échappe de plus en plus – retour à la Grande Muette peut-être - si bien que notre terreau se dessèche petit à petit à tel point que certains ne savent plus dans quel contexte se passe notre carrière dans la Réserve. C'est à cette situation délétère pour tout un chacun à laquelle nous souhaitons remédier. C'est aussi une des missions de notre Cercle.

Comme annoncé lors de notre AG, pour plus de la moitié des membres du Cercle, il y aura lieu d'être attentif face aux techniques de communication ou de transmission des informations.

En effet, les avis divergents concernant le nouveau « portofolio » (PF) font écho que le remplir et le renvoyer est obligatoire ou que seuls les non affectés début 2010 devront le renvoyer (voir Ban d'octobre 2009).

Ce qui est certain pour le compléter convenablement il faut :

- avoir un bon débit internet,
- avoir entre 30 et 45 minutes libres pour le faire sérieusement,
- bien lire les code INS et NACE car le premier trouvé n'est peut-être pas le meilleur,
- réfléchir en terme de « besoins pour la Défense » (nul besoin d'expliquer que vous êtes champion du monde en réalisation de bouquets de fleurs, mais plutôt que vous êtes spécialiste en fleurs des bruyères - même si vous n'avez pas le diplôme) ; compétence ne veut pas dire diplôme, il faut aussi tenir compte des expériences acquises de même que des formations acquises en cours de carrière,
- savoir qu'accepter de partir à l'étranger peut se faire au travers d'un contact team (CT) d'une semaine ou deux, et pas uniquement pour de longues missions,
- retenir que vos compétences militaires et civiles trouvent toute la place nécessaire en page 7, ces cases étant non limitatives,
- penser que vous pouvez nous contacter, nous pourrons vous conseiller.

Avant de l'envoyer sachez l'imprimer pour le relire, l'enregistrer et n'oubliez pas qu'il peut être modifié à tout moment.

Enfin, transmettre une copie à votre S1 est certainement utile.

Un grand nombre d'unités vont mettre la clef sous le paillason, veillez à être connu pour ne pas rester enfermés !!! Ce PF devrait pouvoir être une aide à une autre affectation en cas de besoin. Nous attendons avec une impatience toute particulière de voir publiée la liste des besoins annoncée pour février 2010.

Si d'aventure votre Chef de Corps vous avait oublié lors de sa rencontre en novembre-décembre avec DNR, n'ayez pas peur de demander une rencontre afin de comprendre la justification et, au besoin, suggérer de revoir la décision.

Pour rappel, si pour certains cela semble clair, pour d'autres cela sera moins évident si bien que le risque est grand que leurs prestations 2010 soient insuffisantes et que 2011 les voit passer dans les abysses tant redoutées.

Ceci dit, la dernière conférence des Chefs de Corps pour le personnel de carrière a fait apparaître que, là aussi, bien des interrogations et des doutes existent ou apparaissent. Près de 15 à 16.000 dossiers doivent être établis et trouver des réponses avant fin mars. Beau défi !!!

Au-delà de ce PF qui peut apporter un doute très compréhensible sur les plus modérés d'entre-nous, la Loi vient aussi, dans la plus grande discrétion, de voir des adaptations qui peuvent avoir des effets secondaires sur chacun d'entre nous.

Un nouvel, un de plus, Arrêté Royal « modifiant le statut des militaires du cadre de réserve » a été promulgué le 6 octobre 2009 et publié le 02 décembre. Nous l'avons lu et relu, logique pour les rédacteurs et juristes, presque incompréhensible pour ceux qui comme la plupart d'entre nous « sont sensés ne pas ignorer la loi ».

Notre association nationale, interlocuteur privilégié auprès de DNR, pourrait peut-être envisager la mise en place d'un groupe de travail afin que le texte coordonné tel que présenté par La section Législation du Service d'Informatique Juridique soit analysé et étudier sa faisabilité ou son réalisme.

Cependant, souhaitant plutôt maîtriser ce qui peut l'être, si l'un d'entre vous s'en sent déjà l'envie, qu'il sache qu'à notre niveau nous lui donnons carte blanche et lui réserverons les pages nécessaires dans le BAN.

L'Union Nationale des Officiers de Réserve fêtera en 2010 son 75^e anniversaire. L'exercice peut être passionnant à plusieurs titres : tout d'abord la visibilité et l'image de marque des Réservistes en Belgique qui doit être revalorisée et ensuite connaître l'état des réserves dans les autres pays de l'UE devrait aussi faire partie des priorités afin que les pressions là où elles sont possibles soient exercées. Ceci aura lieu avec une passation de présidence, puisque le Col (R) HELBOIS termine son mandat. Appel à candidat est lancé... et si un liégeois se sent capable, qu'il sache qu'il aura l'appui des quatre membres effectifs à l'AG qui se tiendra fin mars à Bruxelles.

D'autre part, autre décision passée presqu'inaperçue : le grade qui était le nôtre le 01 novembre 2003 est celui qui détermine notre fin de carrière. Il paraît que les statuts des divers Réservistes étaient trop différents et qu'il fallait uniformiser. En conclusion, chacun doit connaître

tre sa situation, demander à son ASE la date de sortie du cadre et, au besoin, introduire une demande de prolongation, même pour pouvoir suivre les cours d'avancement. « Kafka » !!

Plusieurs des points présentés dans ce message ont déjà fait ou feront l'objet d'un article plus long dans notre brochure grâce à des membres qui s'engagent au profit de tous.

Regardant par la fenêtre, nous voyons arriver 2010 avec son cortège de fêtes et de résolutions. A notre niveau, il est à souhaiter que l'on cesse de traiter le malade sans (re)connaître les causes de sa pathologie. Traiter une crise sans vision prospective sérieuse ne devrait plus être le quotidien de nos chefs.

Souhaitons à chacun d'entre vous que 2010 soit meilleure que les précédentes et que tous vos vœux s'exhauissent.

Vive la Réserve, Vive le CRMR-Liège !!

Rapport d'activité des branches

Nous avons ensuite entendu les rapports verbaux des différentes branches, rapports accompagnés d'une projection power-point qui donnait le schéma de l'exposé.

Rapport de la branche 1 par le Cdt Michel RINGLET

Les activités de la branche 1 sont diverses et multiples, elles conditionnent toute la vie du Cercle et son bon fonctionnement ; c'est pourquoi toutes les tâches de cette branche sont confiées à une équipe.

Personnel :

La branche 1 du Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de Liège est composée principalement de trois personnes :

Le S1 en titre : le Cdt d'Avi RINGLET Michel (pour la direction de la branche) ;

Le Vice-Président : le Cdt HENNIQUIAU Serge (pour la gestion journalière) ;

Un renfort de secrétariat : le 1SM GARDIEN Charles (pour la gestion du courrier et l'expédition du BAN) ;



L'équipe est à maintes reprises renforcée par des membres du Comité qui, ponctuellement, prennent en charge l'une ou l'autre activité.

Missions de la branche 1 :

Tenir à jour l'ordre de bataille :

Cette tâche consiste, en fait, à faire pourvoir tous les postes du Comité (16 mandats) et à tenir à jour le listing des membres (+/- 220).

Organiser les permanences et les réunions :

En 2009, nous avons organisé les permanences pendant 42 semaines, les lundis, mercredis et vendredis matin.

En plus, nous veillons au bon déroulement des séances du Comité (11 par an), de l'AG, et des commissions spéciales temporaires (par exemple, cette année, toutes les réunions de coordination pour la mise en place des fastes du 75^e anniversaire du Cercle).

Rédiger les rapports :

Chaque réunion (Comité, Assemblée Générale, élection du Président ...) fait l'objet d'un rapport qui est rédigé par la branche 1, soumis à l'approbation des participants et conservé au bureau du Cercle.

Veiller au respect des règlements :

La tenue d'un secrétariat et la vie du Cercle répondent à certains critères qui se trouvent consignés dans les Statuts, le Règlement d'Ordre Intérieur et les règlements militaires en général. La branche 1 veille au respect des directives énoncées dans ces diverses références.

Gérer le courrier :

Le courrier du Cercle est réceptionné au Bureau du Courrier du 3 CRI, il y est apporté par La Poste ou par le Service des Estafettes ; il est dépouillé et traité suivant l'urgence.

Quant à l'expédition du BAN, elle se fait via un réquisitoire auprès du Secrétariat du Commandement Militaire de la Province de LIEGE, celui-ci accorde annuellement un crédit en Rétribution Différée.

Les mails reçus directement des membres ou du Webmaster du Cercle sont traités au même niveau que le courrier postal.

Tenir à jour l'indicateur :

Celui-ci représente la mémoire de la vie du Cercle. Tout le courrier, toutes les notes internes et tous les rapports entrant ou sortant y sont datés, classés et enregistrés.

Mettre en ordre les dossiers des branches :

Chaque branche possède son propre classeur de courrier entrant et sortant. La branche 1 y classe les notes reçues

Imprimer et expédier Le Ban :

Notre revue LE BAN est éditée QUATRE fois par an, une édition par trimestre.

Le S5 du Cercle, le Capitaine d'Administration SCIMAR Paul, collationne et trie les articles, effectue la mise en page et réalise la maquette finale.

Cette maquette est remise à la branche 1 qui en réalise l'impression et la mise sous enveloppe des exemplaires.

Le tout est déposé au Secrétariat du Commandement Militaire de la Province de Liège qui rédige le réquisitoire d'expédition.

Les exemplaires du BAN, destinés aux membres, sont ensuite déposés au Bureau du Courrier du 3 CRI qui se charge de les remettre à La Poste.

Les unités militaires et les autres Cercles reçoivent la revue en version électronique par mail.

Faciliter les relations extérieures :

Le secrétariat du Cercle entretient des relations suivies avec les associations nationales en particulier l'URNOR ;
le Commandement de Quartier et le Bureau du Quartier Médecin Lieutenant Joncker ;
le Commandement Militaire de la Province de Liège ;
les autres Cercles et Associations ;
en ce qui concerne l'administration et les documents officiels.

Organiser de l'Assemblée Générale :

Etablir l'ordre du jour ;
Réserver les installations ;
Avertir et gérer les membres en fin de mandat ;
Convoquer l'AG ;
Veiller au bon déroulement des opérations.

Dans le cadre du 75° anniversaire

L'organisation des fastes du 75° anniversaire a suscité pour la branche 1 un travail important à savoir :

Etablir le timing de la J ;

Etablir la liste des invités ;

Rédiger les invitations et les expédier ;

Coordonner l'appui ;

Veiller au bon déroulement du jour J ;

Gérer « l'après » (rédiger les remerciements, expédier les CD « souvenir » etc ...).

Rapport de la Branche 2 par le Cdt Raymond WAUTHIER

Pas de rapport écrit.

Rapport de la Branche 3 par le Cdt Lambert L'HOEST



Introduction

La vie de réserviste actif est enrichissante mais de plus en plus fragile. Plus que jamais nous devons rester vigilant et présent au sein de notre unité. Se montrer régulièrement est un acte indispensable. C'est grâce à ces multiples contacts que je suis parvenu à être repris lors de DEUX missions. La première comme instructeur en Droit des conflits armés à Kananga en République Démocratique du Congo et maintenant au Burundi toujours comme instructeur mais cette fois au profit des cadres de l'armée burundaise.

Notre deuxième mission est le lien armée/nation. C'est pour la remplir au mieux que je reste optimiste et enthousiaste.

Les activités organisées

Le Dropping de nuit : Devenue une tradition et un rendez-vous incontournable de notre calendrier, cette activité a encore rencontré un beau succès. Elle se déroula cette année dans les environs de FERRIERES. UN parcours de difficulté moyenne d'environ 4,5 km était préparé. Nous étions une bonne douzaine de marcheurs et coaches. Aucune équipe ne rentra hors timing et tous repartirent satisfaits par cette belle soirée après un barbecue (organisé et préparé par notre vice-président Serge Henniquiau) largement bien mérité.

Les tâches administratives et les permanences

Je participe toujours au parcours de fabrication de notre revue « le Ban » .

L'avenir

En 2010 nous continuerons à organiser :

- Le Dropping des jeunes
- Le Dropping nocturne
- Le Dropping pour l'Ecole Normale de BASTOGNE

Conclusion

Une année écoulee positivement. Celle qui s'ouvre à nous est déjà bien remplie de projets et d'activités ouverts à nos familles, aux mouvements de jeunesse ou tout autres groupements

Je ne voudrais clôturer sans remercier :

Notre président, le LtCol Dominique DI DUCA pour la confiance qu'il me témoigne ; notre Vice-Président le Cdt Serge HENNIQUIAU pour son aide permanente ; notre équipe S5 le Commandant Jean-Claude VUEGHS et le Capitaine Paul SCIMAR pour le BAN et le site internet qui relaie largement nos activités ; les coaches sans qui l'organisation d'un Dropping ne serait possible et tous mes amis du comité pour les bons conseils qu'ils me prodiguent.

Rapport de la Branche 4 par le Lt-Col Philippe ROUSSEAU

L'année budgétaire 2008-2009 se termine par un léger déficit de 865,77 €. Cette année marquée par le 75^{ème} anniversaire du cercle a été l'occasion de plus de festivités et d'activités que d'habitude. Nous pouvons donc nous réjouir d'être parvenus à limiter autant le déficit. Bien sûr c'est le résultat du travail de toute une équipe qui a pu compter sur le soutien sans faille du Commandement de la Province et l'appui logistique des autorités provinciales civiles (merci à Bruno VANDERVELDEN pour son excellent travail d'officier de liaison auprès de toutes ces autorités !).

Nous avons également bénéficié d'un subside exceptionnel de 250€ de l'URNOR ce qui nous a permis de garder la tête hors de l'eau.



Grâce à ces nombreux soutiens, le cercle se trouve aujourd'hui face à un déficit très raisonnable qui pourra être comblé sans devoir faire appel à une augmentation du montant de la cotisation dont nous proposons le maintien à 15€.

L'année 2010 subira les conséquences du 75^{ème} puisqu'il a été décidé de publier une plaquette commémorative. Celle-ci devrait être diffusée assez largement par distribution et non par vente car nous voulons qu'elle soit aussi un instrument de sensibilisation à l'action de la réserve. Un budget de 1500€ est prévu à cet effet. Nous devons donc nous attendre à un nouveau déficit en 2010. Espérons que nous puissions encore limiter celui-ci grâce à nos nombreux appuis. Il appartiendra à l'AG 2010 de décider d'une éventuelle augmentation de la cotisation après ces deux années de perte.

Rapport de la branche 5 par le Capt d'Adm Paul SCIMAR



Comme vous le savez, nos responsabilités au sein du Comité du Cercle sont doubles. D'une part, nous assurons, depuis sa création, la gestion du site Internet du Cercle ainsi que de la mailing-list et, d'autre part, nous éditons la revue «Le Ban ».

Le site Internet

Depuis fin décembre 1999, le site Internet du Cercle a reçu un total de 14.980 visites, ce qui représente un accroissement d'environ 1.460 visites depuis la dernière assemblée générale.

Le website continue à être mis à jour de manière régulière afin de mettre à votre disposition des informations utiles et à jour concernant la nouvelle réserve ainsi que l'agenda des activités du CRMRLg, d'autres cercles et même de l'étranger. Leur nombre en est cependant de plus en plus réduit. Le dernier facteur attractif du site reste donc la page « réserve » où sont reprises les dernières informations relatives à l'actualité militaire touchant les Réservistes bien que cette actualité-là se réduise elle aussi.

Aucun changement notoire n'est à signaler. La seule modification qui pourrait cependant être citée est l'ajout, dans la page Agenda et pour certaines activités ponctuelles, d'une fonctionnalité permettant la mise à jour automatique de vos agendas Outlook avec les activités concernées.

La mailing-list (160 adresses) permet la diffusion rapide d'informations importantes ou le rappel de nos propres activités. Le site Internet et le courrier électronique sont un vecteur de communication de

première importance. Nous envoyons déjà notre revue aux Cercles amis au format électronique. Cette année encore, il semble que l'idée de diffuser à l'avenir la revue uniquement par cette voie soit prématurée...

Rappelons enfin que l'URNOR et l'URNSOR publient leurs propres sites Internet hébergés sur les serveurs de la Défense. Il est accessible via le site de la Défense www.mil.be ou directement à l'adresse www.urnor.be et www.urnsor.be. Le CRMRLg n'a cependant pas à rougir de la qualité de son site par rapport à d'autres sites de réservistes ou à ceux cités ci-avant.

Le Ban

Depuis février 2002, nous mettons tout en œuvre pour vous offrir à intervalle régulier (depuis mars 2008, le rythme de parution a dû être modifié seuls quatre numéros par an vous sont envoyés) une revue que nous voulons de qualité, tant au niveau du fond que de la forme. Les différentes personnes qui l'alimentent en proposant des articles seront ici remerciées. Je citerai notamment le Cdt HENNIQUIAU pour ses (très) nombreux articles de synthèse et de compte-rendu, le Lt-Col DI DUCA pour ses *Petits Mots du Président* ainsi que le Lt-Col ROUSSEAU, les Cdt L'HOEST et DOHOGNE pour ne citer qu'eux, pour leurs contributions ponctuelles mais néanmoins appréciées. Le résultat de cette fructueuse collaboration, vous le connaissez et vous l'appréciez.

Tout en restant à l'écoute de vos remarques et suggestions, nous tâcherons de continuer dans cette voie.

Approbation du bilan

Suite à l'avis des commissaires aux comptes, l'assemblée a donné décharge au S4 pour les comptes de l'exercice novembre 2008 - novembre 2009.

Fixation de la cotisation pour l'exercice Nov 09 – Nov 10

Compte tenu de la bonne santé financière de la trésorerie du Cercle, le S4 a proposé de ne pas augmenter la cotisation annuelle et de la maintenir pour l'exercice Nov 09 – Nov 10 à 15,00 €.

Election des membres du Comité pour le mandat Nov 09 – Nov 11

Tous les membres sortants et rééligibles du Comité ont été réélus par l'assemblée.

Le scrutin a été effectué à bulletins secrets dûment déposé dans une urne à cet effet. Les résultats ont été attestés par les scrutateurs.

Il s'agit des personnes suivantes :

Le Capitaine BAIDAK Yves ;

Le Lieutenant Colonel CSM DI DUCA Dominique ;

Le Lieutenant Colonel d'Aviation FRAIKIN Roger ;

Le Commandant HENNIQUIAU Serge ;

Le Commandant LAMBERMONT Charles ;

Le Commandant LOUREAU Serge

Le Commandant NEUVILLE Christian ;

Le Commandant d'Aviation RINGLET Michel ;

Le Capitaine d'Administration SCIMAR Paul ;

Le Lieutenant Colonel van BRUSSEL Jean ;

Le Commandant WAUTHIER Raymond.

Désignation des commissaires aux comptes pour l'exercice Nov 09
– Nov 10

Pour l'exercice à venir les commissaires aux comptes seront les suivants :

Effectifs :

Commandant BROEDERS Denis ;

Sous-lieutenant SWENNEN Yves.

Réserve :

Lieutenant Colonel REMY Jean.

Signature du procès-verbal de l'AG 2009 par le bureau

Le PV de l'AG a été signé par le Président, le S1 et les deux scrutateurs ; l'original du document est classé au beau du Cercle.

Après un break de quelques minutes, nous avons eu le plaisir d'entre la conférence de Monsieur Marc DORMAL qui avait pour objet « L'affaire Dombret ». Conférence unanimement appréciée tant pour son sujet que pour la présentation attrayante et hautement documentée.

Après cet intermède de culture militaire, le nouveau Comité mis en place par l'AG devait élire le président du Cercle – puisque le Lieutenant Colonel CSLM DI DUCA Dominique arrivait en fin de mandat -, sans surprise ce fut au même a qui nous avons confié les destinées du Cercle pour un nouveau mandat de deux ans.

Nous y étions !

*Cdt Hre Serge HENNIQUIAU
Vice Président*

Une délégation de votre Cercle était présente aux diverses cérémonies du 11 et du 15 novembre 2009.

11 novembre

Il y a 91 ans, le 11 novembre 1918, l'armistice était signée, mettant fin à quatre ans de conflit mondial. Près de 10 millions de personnes sont décédées pendant cette guerre d'une échelle et d'une intensité jamais connues jusqu'alors.



Depuis 2004, il ne reste plus de vétérans belges de la guerre 1914-1918. Cyriel Barbary, émigré aux Etats-Unis depuis 1923, est décédé au mois de septembre 2004. Emile Brichard, un ancien coureur du Tour de France est mort la même année.

Le plus grand musée belge dédié à la première guerre mondiale, c'est celui d'Ypres. Il sera rénové d'ici à 2012, dans la perspective du centième anniversaire du déclenchement de la guerre. Le musée d'Ypres, ce sont entre 300.000 à 400.000 visiteurs par an, toutes générations confondues. Chaque visiteur suit le parcours personnel, - pendant la guerre - de l'un des 400 personnages présentés.

15 novembre

La fête du Roi a lieu depuis 1866. Cette date du 15 novembre a été choisie parce que selon le calendrier liturgique germanique, c'est le jour de la Saint Léopold (hommage au premier roi de Belgique), mais c'est aussi la "Saint Albert" selon le calendrier liturgique latin cette fois. Succédant en 1951 à Léopold III, Baudouin avait choisi de ne rien changer. Son frère Albert II a fait de même.

Repas de Corps – Ladies Night – 13 novembre 2009

*Cdt Hre Serge HENNIQUIAU
Vice Président*

Cette activité du vendredi 13 novembre 2009 a clôturé avec faste l'année de la commémoration de notre 75^{ème} anniversaire.

Le lieu et le traiteur avaient déjà été testés en son temps par les membres du Comité lors de leur repas annuel. C'est ainsi que la salle des Entrepreneurs à la Galerie de la Sauvenière à Liège a été retenue pour l'organisation du Repas de Corps 2009.

Nous ne nous étions pas trompés, les lieux sont chaleureux et la table excellente ... l'avis est unanime.

L'ambiance conviviale et sympathique a fait dire, avec enthousiasme et empressément, à nos épouses et compagnes : **nous y reviendrons !!**

Le Comité...





Les Réservistes... et leurs épouses.



Le Commandement Militaire de la Province de Liège

(On ne dit plus Etat-Major de la Province de Liège)



Nous profitons des pages de notre revue « LE BAN » pour vous présenter à l'occasion l'une ou l'autre unité de la Défense .

Comme vous le savez le Commandement Militaire de la Province de Liège se trouve au Quartier Médecin Lieutenant Joncker à St Laurent.

(Le Col BEM Th. BABBETTE Comd Mil Prov LIEGE)

Compétences et missions

Le Commandant de la Province est l'interlocuteur militaire privilégié de la société civile au sein de sa Province. Sa mission est d'établir une collaboration optimale avec elle dans le cadre des relations Défense-Nation. Il exerce avec le soutien de son Etat-major, ses compétences dans les domaines suivants :

L'aide à la nation. Le Commandant de la Province est le conseiller du Gouverneur pour tout ce qui concerne l'engagement de moyens militaires en cas de crise, sinistre ou catastrophe.

Les prestations militaires au profit de tiers. Par tiers il faut entendre les instances, institutions, associations ou personnes ne faisant pas partie de la Défense. Le Commandement Militaire de Province conseillera le demandeur d'un appui militaire et l'orientera vers les services compétents de la Défense.

Le contrôle des manœuvres et exercices sur le territoire de la Province. Le Commandant de Province activera la Commission des dégâts de manœuvre afin de donner suite aux plaintes des propriétaires dans l'éventualité où leurs biens subiraient des dégâts occasionnés par des militaires en manœuvre ou en exercice.

Autres compétences territoriales : avec son Etat-major, il coopère avec les autorités fédérales, provinciales et communales dans un grand nombre d'autres domaines : l'accueil des sans-abri, la mise au travail dans le cadre des peines alternatives, l'organisation de cérémonies militaires ou à caractère patriotique ainsi que d'événements sportifs ou culturels. Il organise les funérailles militaires, soutient des associations d'anciens combattants, gère certains sites historiques et sépultures militaires, etc...

Un bonjour du Burundi

Cdt Lambert L'HOEST
Instructeur HCB3

De notre S3 parti avec une équipe fin septembre pour instruire les futurs cadres Burundais.

Ici, la mission se déroule bien et nos 40 stagiaires se sont bien intégrés (ce qui était l'objectif N° 1) et progressent bien dans leur apprentissage militaire.

Il faut reconnaître que nous formons une équipe assez productive et que chacun a à cœur d'y mettre du sien pour le bon déroulement de la mission.

Hier soir, nous avons invités les autorités militaires à un souper officiel et les échos sont unanimes : la mission est un succès. De plus l'ambiance est toujours très bonne et notre commandant de détachement nous laisse assez de liberté afin de réaliser notre travail dans les meilleures conditions. Ceci nous permet, donc en plus, de nouer quelques contacts supplémentaires dans cette capitale qui regorge d'endroits fort sympathiques et beaux à la fois.

Il ne nous reste plus que 2 semaines d'instruction. Nous préparons activement le test final, les fiches d'évaluation, les attestations de réussite ou de participation car les délais sont très courts : finir les évaluations le vendredi après-midi, remise des résultats individuellement le lundi, cérémonie de fin de session le mardi matin, remise des blocs et du matériel et décollage mercredi soir afin de rentrer pour Noël. Ca va être la corrida.

La météo est monotonement chaude et humide depuis le début et je crains le choc thermique du retour à Bruxelles le 24 matin.

Les commentaires par rapport au travail fourni donnent un écho positif vis-à-vis de la Réserve, ce qui est aussi un plus non négligeable.

A bientôt pour un commentaire un peu plus étayé !!!



In Memoriam—Lt-Col Avi e.r. Bob Corbeel

Notre ami Bob s'est envolé une dernière fois le 1^{er} décembre 2009.

Pendant 22 ans, il fut une figure marquante de notre Cercle.

Dès qu'il eut quitté le service actif en 1975, il entra au Cercle, puis devint très vite membre du Comité au sein duquel il exerça dans un premier temps la fonction de conseiller, et ensuite il occupa la vice-présidence pendant 18 ans.

En 1998, il quitta le Comité pour s'adonner à une mission qui lui tenait à cœur : perpétuer le souvenir de ceux qui ont donné leur vie pour la patrie.



Né à Molenbeek-Saint-Jean le 5 août 1925, Bob Corbeel s'est engagé dès 1948 dans la Force Aérienne. C'est au 7e Wing de chasse de Chièvres qu'il a effectué une grande partie de sa carrière de pilote sur Meteor et Hunter. Il a notamment été CO de la 7e escadrille et OSN du 7e Wing dont il a pris en charge le Flight VSV.

Toujours en verve et à l'affût d'un bon mot, Bob Corbeel a toujours gardé intacte sa passion pour l'aviation, malgré les épreuves de la vie qui ne l'ont pas épargné.

Une anecdote racontée par Bob

« Un jour, je reçois un coup de téléphone. On m'annonce qu'une parade officielle doit avoir lieu à Cambrai mais que le plafond est trop bas pour envoyer des Meteor faire une passe en formation. Je contacte "Rog" Van Sandvoort et lui propose d'y aller en Oxford. Il faut savoir que l'Oxford est équipé d'une trappe ronde permettant de prendre des photos aériennes. Je lui dis que nous allons embarquer un mécano avec un rouleau de papier WC et un bâton et que, au moment voulu, on déroulera le papier. Et nous voilà partis. Arrivés au-dessus de Cambrai, la parade

est bien là avec drapeaux et tout. Tout le monde est au cordeau. Le papier se déroule comme prévu et je fais un virage pour revenir sur la piste. Et là, il n'y a plus de parade. Ça court dans tous les sens ! En fait, les Français pensaient qu'il s'agissait d'un avion qui lançait des pamphlets communistes ! »

Fidèle à "sa" tradition, Bob guidait encore fièrement une délégation de Réservistes belges ce 11 juillet 2009 lors de la cérémonie au CENOTAPHE à LONDRES.

Une délégation du Cercle était présente à ses funérailles le 7 décembre.

« Old soldiers never die, they only fade away. »



Vous retrouverez toutes les informations
utiles aux Réservistes à l'adresse :

www.crmrlg.be

Et nous restons joignables à l'adresse mail :

crmrlg@skynet.be

**Cercle Royal des Militaires de Réserve
de la Province de Liège**
Quartier Médecin-Lieutenant JONCKER
Rue Saint-Laurent, 79 – 4000 Liège
GSM : 0475/45.51.93 – Fax : 04/220.84.95
www.crmrlg.be – e-mail : crmrlg@skynet.be

PERMANENCES AU CERCLE

Lundi	de 09h00 à 11h00
Mercredi	de 09h00 à 11h00
Vendredi	de 09h00 à 11h00

COMPTE BANCAIRE

Compte général (cotisations, activités) : 000-0393686-60
IBAN : BE73 0000 3936 8660 - BIC : BPOTBEB1

Cotisation annuelle : 15 €

QUELQUES ADRESSES UTILES

URNOR : Rue des Petits Carmes, 24 – 1000 Bruxelles – 02/501.23.38
URNSOR : Rue des Petits Carmes, 24 – 1000 Bruxelles – 02/501.23.37
HRG-C/Res : Quartier Reine Astrid – Rue Bruyn, 1 – 1120 Bruxelles
EM Prov Liège : Qu Med.-Lt Joncker – Rue Saint-Laurent, 79 – 4000 Liège
COMOPSLAND G1/Res : Qu reine Elisabeth – 1140 Bruxelles – 02/701.13.27
COMOPSAIR Bur Res : Qu Reine Elisabeth – 1140 Bruxelles – 02/701.66.63
COMOPSSNAV : Qu Billet – 8310 Brugge – 050/36.79.33
COMOPSMED Bur Res : Qu Reine Elisabeth – 1140 Bruxelles – 02/701.30.58
EMI 22 POC Res : Qu Landen – 3400 Landen – 011/88.85.14 ou 011/88.85.11 (Srt)
Mil Shop (4Bn Log) : Camp Roi Albert – 6900 Marche – 084/32.63.77

RESPONSABLE REVUE

Editeur responsable et mise en page : Capt (R) Paul SCIMAR

Les articles n'engagent que la responsabilité de leur(s) auteur(s).

Diffusion restreinte : l'emploi ou la détention irrégulière de ce document expose à des poursuites judiciaires, spécialement du chef des articles 118, 119, 120 et suivant du Code pénal